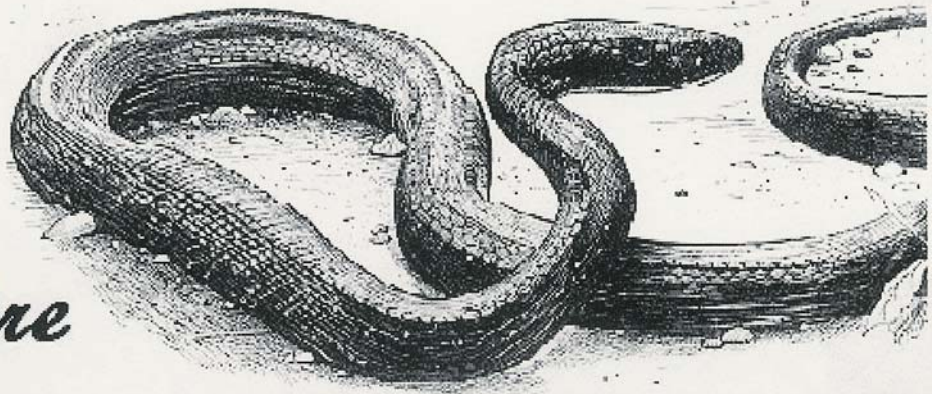


# Langue de Vipère



## Mars 2006

### Sommaire

- Discours de Sud Santé lors de la visite à Béclère de Mme Van Lerberghe
- Contrat Première Embuche
- Augmentation du self
- Sud oku

### Calendrier CAP Mars/Avril 2006

7 mars :

CAP n°7 Pers. Rééducation  
Tabl. Avanc. Classe Supérieure

21 mars :

CAP n°4 Encadr. Tech. & ouvrier  
Avanc. Modulé échelon TSH, ATC

31 mars :

CAP n°9 Encadr. Admin. &  
secrétariats médicaux  
Liste Aptitude accès grade ACH

6 avril :

CAP n°5 Pers. Infirmiers  
Tabl. d'avanc. classe supérieure

28 avril :

CAP n°11 Pers. serv. de soins et  
médico. Tech.  
Tableau d'avancement à la classe  
supérieure & exceptionnelle AS et  
aux. Puer.

### Manifestation :

Mardi 7 mars  
Salariés et Jeunes contre le CPE

**« retirer le pain de la bouche des salariés expose à des représailles » Proverbe Sud**

1<sup>er</sup> round : A peine arrivé au self, le nouveau directeur de l'investissement et de la logistique Monsieur Benanteur s'en prend violemment à une salariée qui vient chercher un morceau de pain, la traitant de voleuse devant tout le monde.

Se croit-il revenu au temps de Jean Valjean, va t'il envoyer les agents au bain pour avoir pris un morceau de pain au self ?

Va t'on faire couler l'hôpital ?

2<sup>ème</sup> round : Apparemment, cela ne suffit pas à ce monsieur puisqu'un second agent a subi les foudres parce que celui ci pour pouvoir conjuguer patients et travail avait décidé d'emporter son plateau repas dans son service...

Que ce Monsieur se calme, le déficit de l'AP-HP est résorbé depuis cette année, qu'il arrête de prendre les agents pour responsable des déficits de la Sécurité Sociale !

Il est sans doute plus facile de s'en prendre au petit personnel qu'aux laboratoires pharmaceutiques ou aux entreprises qui profitent des marchés de l'AP-HP.

Veut-il nettoyer l'hôpital au karcher ?

A propos, ce Monsieur trouve-t-il normal de faire payer le forfait hospitalier (16€ par jour) aux patients qui dorment dans les couloirs des urgences sur des brancards ?

Trouve-t-il normal que l'hôpital augmente le ticket de self de 40% pour les agents gagnant le SMIC ?

Combien a coûté le traiteur lors de la visite de Mme Van Lerberghe ?

Combien a coûté le séminaire des cadres pour vanter la mise en place des pôles ?

Trouve-t-il normal d'augmenter de 4% le ticket de self pour tous les agents ?

Trouve-t-il normal aussi que l'Etat Patron nous vole de plus de 1% par an de pouvoir d'achat depuis 20 ans !

**Alors Monsieur, qui vole qui ?**



Hôpital Antoine Béclère - 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart

Tél. : 0145374464 - Fax : 0145374864 - Courriel : [syndicat@sudbeclere.org](mailto:syndicat@sudbeclere.org)

Site : [www.SudBeclere.org](http://www.SudBeclere.org)



## Déclaration de SUD santé lors de la visite à l'hôpital Antoine Béclère de Mme Van Lerberghe, directrice générale de l'APHP.

Vous avez pu constater qu'en période normale, la situation est toujours très tendue, tant sur les effectifs que sur la charge de travail.

L'activité de l'hôpital a augmenté de 9 % l'année dernière, avec pour première conséquence l'épuisement du personnel. La deuxième conséquence est la fuite massive des diplômés, 17 % de turn over en 2004 et plus encore en 2005, dont plus de 50% vers d'autres hôpitaux. La troisième conséquence est l'accumulation de jours à prendre, nous vivons avec une bombe à retardement.

Cette activité soutenue et même à la limite du gérable, entraîne aussi d'énormes difficultés pour trouver des lits d'aval aux urgences. Le manque de SSR et de longs séjours dans notre bassin de vie, et l'absence de création dans le projet médical de l'AP-HP pour le GHU SUD (80 lits à Paul Brousse et fermeture de longs séjours à Emile Roux) obligent le service des urgences à doubler et aujourd'hui même à tripler les chambres prévues pour 1 lit et ceci sans moyens humains supplémentaires bien entendu.

Conséquence là aussi : fuite massive du personnel des urgences.

Il faut dire aussi que le tableau des emplois n'est pas financé à hauteur des autorisations ! et ceci depuis toujours. Les crédits de remplacement étant déjà mobilisés pour le fonctionnement courant, c'est souvent grâce aux postes vacants que nous obtenons des marges de manœuvre. C'est épuisant tant pour les personnels que pour les directions qui jonglent avec des bouts de ficelle.

Les suppressions d'emplois dans les catégories techniques et administratives entraînent un glissement de tâches sur les soignants.

Quel avenir pour ces catégories ?

Dans ce contexte, la mise en place des pôles, avec encore plus de flexibilité risque d'accentuer la fuite des agents dans un environnement difficile pour le recrutement.

L'hôpital Antoine Béclère, loin des berges de la Seine, au delà du périphérique est le seul établissement public du bassin de vie. Loin du siège, il ne bénéficie pas de l'attention que l'on porte aux hôpitaux intra muros.

En matière sociale, l'accès aux logements, à la crèche, aux transports en commun, aux médiathèques de l'AP-HP, à la documentation pour les concours, au sport voire à l'AGOSPAP sont plus difficiles à Antoine Béclère.

En matière d'attractivité on peut trouver mieux !

L'obligation de venir en voiture pénalise les agents qui ne peuvent bénéficier de la prise en charge partielle des transports et les contraint à tourner sans fin dans le parking pour trouver une place avant d'aller travailler.

Vu du siège, le financement de parking ne semble pas une priorité, pour nous c'est vital si on veut recruter des agents pour venir travailler à A. Béclère.

L'isolement de l'hôpital ne nous permet pas de mutualiser les crèches. Alors que jusqu'à présent, aucun refus n'était observé ; en 2005, 14 refus de crèche ont été faits.

Entre le renouvellement du personnel et la prise en charge de l'ensemble des médecins, les demandes de places en crèche vont exploser et nous ne serons pas en mesure d'y faire face sans une augmentation du nombre de berceaux.

Quant aux logements, les environs de Clamart ont vu les loyers exploser et il est très difficile de se loger dans le privé. Après des années d'interventions diverses nous avons obtenu que l'on réserve des logements sur Clamart :

mais seront ils réservés aux agents de Béclère ?

Quant au projet de logements sur l'hôpital, aurons nous un financement rapide comme le projet social le prévoit ?

Nous avons appris que l'AP-HP avait redressé ses comptes, ceci avec la sueur du personnel, avec des dégâts considérable dans la santé des agents ce qui n'empêche pas l'administration de traquer le moindre avantage, le moindre droit des salariés.

Après avoir traqué les primes, les reclassements, grugé les contractuels alors que tous les rapports désignent les vrais profiteurs, elle dénie le droit des agents.

**Cerise sur le gâteau, l'AP-HP augmente les tarifs de repas au 1<sup>er</sup> mars de 4% et supprime le ticket blanc (le moins cher) alors que nous demandons une renégociation des barèmes depuis 3 ans !**

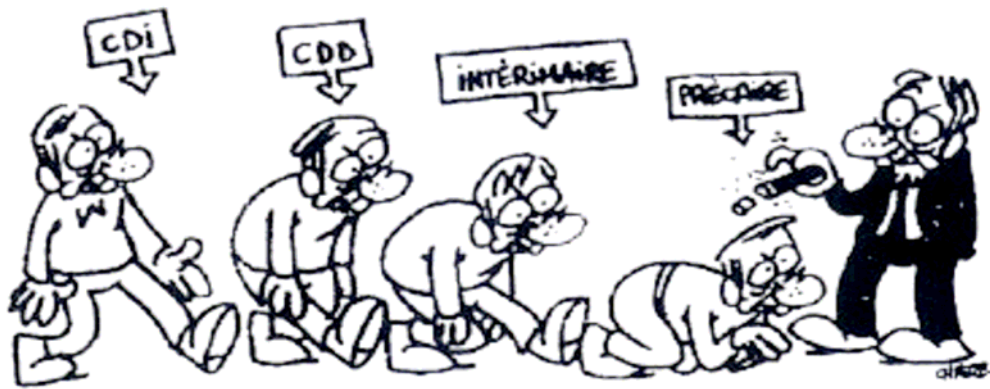
Non contente de faire trimer les personnels, l'AP-HP oblige les agents à travailler avec des contractuels renouvelés tous les trois mois qu'il faut sans cesse former.

Quant au recours à l'intérim, les personnels sont dans l'insécurité permanente à l'idée d'une catastrophe. Où est la qualité des soins ?

Contestant les Accidents du travail pour en faire baisser le chiffre, avec la complicité de médecins experts peu respectueux de la personne humaine, l'AP-HP réclame le remboursement des médicaments alléguant que leur médecin leur a prescrit des médicaments trop chers !

**L'AP-HP devenue maltraitante pour les personnels, pourra t'elle ainsi mieux traiter les patients ?**

# CPE : Calvaire Pour l'employé, Cadeau Pour l'employeur !



Le gouvernement est passé en force sur le Contrat Première Embauche et la loi sur l'égalité des chances par le recours à l'article 49-3. Il utilise, une fois de plus, la force contre les jeunes et tente de criminaliser leur révolte. La répression policière s'abat à Grenoble, à Marseille. A Toulouse, un militant de Sud Etudiant a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 80h de TIG. Pour autant, la mobilisation s'intensifie et une coordination nationale a été créée. Des moments forts sont prévus les 23 et 28 février, et l'on peut doré et déjà annoncer un appel à la grève le 7 mars.

Et pendant ce temps là ...

Le gouvernement s'apprête à réformer en profondeur le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Ce projet prétend mettre un terme à « l'immigration subie » et promouvoir « une immigration choisie ». En réalité, ce texte liquide les droits fondamentaux des étrangers en les réduisant à la seule force de travail qu'ils représentent. Cette réforme transforme les immigrés en une population de « seconde zone », précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir. Ce projet de loi s'inscrit dans un contexte de surenchère populiste et xénophobe à l'encontre des immigrés accusés d'être les responsables de tous les maux dont souffre notre société. Tout est mis en œuvre pour

présenter l'immigration uniquement comme un problème et renforcer cette peur de « l'autre » - d'autant que les préjugés donnent une configuration particulière à ces questions. L'Union syndicale Solidaires refuse cette stratégie de mise en concurrence que gouvernement et patronat cherchent à imposer au sein de la société et du salariat. Les immigré(e)s et les sans papiers ne sont pas des êtres humains et des salariés de « second rang ». Ils ne mettent en danger ni la République ni le droit. Nous appelons à la mobilisation de chacun(e) pour mettre en échec ce projet de loi et exiger une politique fondée sur une autre conception des rapports politiques et économiques envers les pays dits d'immigration et sur le respect et l'égalité des droits de tous.

2 sujets distincts ?

NON ! Dans les deux cas il s'agit d'exploiter la vulnérabilité d'une partie de la population (étudiants, jeunes chômeurs, immigrés), comme le PARE le faisait pour les chômeurs, afin de tirer vers le bas les emplois par des processus de dumping social et de mise en concurrence des salariés.

**Exigeons le retrait du CPE, du CNE et du projet CESEDA !**  
**NON à la précarisation généralisée de nos vies !**



Hôpital Antoine Béclère - 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart

Tél. : 0145374464 - Fax : 0145374864 - Courriel : [syndicat@sudbeclere.org](mailto:syndicat@sudbeclere.org)

Site : [www.SudBeclere.org](http://www.SudBeclere.org)



## Augmentation du self !

Après avoir fait plus de 15% d'économies sur les négociations des nouveaux marchés de la restauration, l'APHP décide l'augmentation unilatérale des tarifs le 1<sup>er</sup> mars 2006. Le ticket blanc est supprimé, ce qui fait que les salariés aux revenus les plus faibles subiront une augmentation de près de 40% des tarifs. Pour les autres agents, l'augmentation sera d'environ 4%.

Sud a demandé immédiatement l'abrogation de ces mesures. Mr Noiré a accepté de nous recevoir pour négocier le 20 mars. On augmente et après on négocie ?!!!

Lors de la visite de Mme Van Lerberghe, nous avons demandé la suspension en attendant les négociations... Pas de nouvelles !

Il est inacceptable que les agents aient à subir une hausse aussi importante des tarifs alors que dans le même temps l'APHP fait d'énormes économies sur ce même poste budgétaire ?



, un syndicat différent :

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et des rapports sociaux. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

## le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

9						2		
	8				6		4	
4		2	3		5			
3	6	9	2	5	4	7		
	5		8		3		9	
		7	1	6	9	3	2	5
			6		8	5		9
	3		5				6	
		5						2

Solution de la grille précédente sur le site [www.sudbeclere.org](http://www.sudbeclere.org) rubrique Langue de Vipère.



Hôpital Antoine Béclère - 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart

Tél. : 0145374464 - Fax : 0145374864 - Courriel : [syndicat@sudbeclere.org](mailto:syndicat@sudbeclere.org)

Site : [www.SudBeclere.org](http://www.SudBeclere.org)

